

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

**Délibération  
n° 2007.12.480**

**Fonds Social  
Européen :  
demande de  
subvention globale  
au titre du PLIE  
dans le cadre de la  
programmation 2007  
- 2013**

**LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

**Ont donné pouvoir :**

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE / POLITIQUES  
SOLIDAIRES - PLIE

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**FONDS SOCIAL EUROPEEN : DEMANDE DE SUBVENTION GLOBALE AU TITRE DU PLIE DANS  
LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2007 - 2013**

Dans le cadre de la programmation des fonds européens pour la période 2000 - 2006, la ComAGA a bénéficié, en tant qu'organisme intermédiaire, de fonds FSE relatifs au financement des actions du PLIE au travers d'une convention cadre. L'année 2007 a été gérée administrativement et financièrement selon ces mêmes règles.

La mise en œuvre de la programmation 2007 - 2013, se fera dans le cadre juridique d'une subvention globale dont le dossier de demande (projet joint) doit être déposé avant le 31 décembre 2007. Il sera présenté au Comité Régional Unique de Programmation.

Les éléments de cadrage financier du dispositif sont les suivants :

La proposition d'inscription sur la maquette prévisionnelle relative à la gestion du Programme Opérationnel FSE 2007/2013 faite par la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour le PLIE est d'un montant global 2.008.687,65 € au titre des crédits d'intervention (14.000 € de crédits d'assistance technique annuelle peuvent être sollicités en plus) pour la période 2008/2013.

La demande de subvention globale ne pouvant porter que sur un maximum de 3 ans, le plan de financement de la première demande (2008/2010) porte sur :

- **1.004.343,80 €** (crédits d'intervention) et **42.000 €** (crédits d'assistance technique).
- **746.343,80 €** de contre partie ComAGA constituée de financements auprès des opérateurs et de la valorisation de dépenses de fonctionnement (salaire, informatique...).
- **300.000 €** de crédits du conseil général de la Charente.

La répartition des autres montants pour la période 2011 / 2013 sera précisée lors du dépôt de la seconde demande de subvention globale.

Les actions qui seront mises en œuvre dans ce cadre au cours de la période 2008/2010 devront contribuer à la réalisation des objectifs du protocole PLIE et respecter les orientations inscrites dans le Programme Opérationnel Français (axe 3 mesure 31 sous mesure 312), notamment une aide à la définition de projet professionnels et la gestion de parcours d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi par un accompagnement renforcé individualisé.

Vu le protocole d'accord transitoire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2008, approuvé par délibération n°479 du conseil communautaire du 20 décembre 2007.

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 27 novembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances – programmation du 11 décembre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le principe de portage et de gestion d'une subvention globale au titre du PLIE par la ComAGA.

**D'AUTORISER** le Président à engager la collectivité dans la mise en œuvre d'une subvention globale et à solliciter ladite subvention globale auprès du Fonds social européen.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de subvention globale.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>21 décembre 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>21 décembre 2007</b>